

REPONSES ORALES DES CANDIDATS TÊTES DE LISTE AUX ELECTIONS MUNICIPALES ET COMMUNAUTAIRES DES 23 ET 30 MARS 2014 AUX 18 QUESTIONS POSEES

Avertissement

principe de la consultation

Une liste unique de 18 questions a été soumise aux candidats de Versailles et du Chesnay. Ce questionnaire a été construit collectivement au sein de l'association selon un processus commencé lors de son assemblée générale le 16 novembre 2013. C'est une sélection de sujets et il est évident que tous les sujets ne sont pas abordés.

Le 21 février ont été invités les cinq candidats de Versailles alors déclarés. Plus tard, entre le 27 février et le 2 mars, les quatre candidats du Chesnay dont certains avaient tardé à confirmer leur présence ont été invités dans les mêmes conditions.

La règle du jeu est que les candidats – qui ont eu tout le temps nécessaire pour se préparer - répondent exclusivement par oral au cours d'une réunion publique dédiée à chacun d'eux. Cela demande une lourde organisation logistique. Par ce procédé de consultation qu'elle a inauguré en 2008, l'association de Bange – Houdon se distingue de toutes celles dont elle a aujourd'hui fait des émules sur le principe du questionnaire et qui, pour d'évidentes raisons de commodité, ne demandent qu'une réponse écrite. Les candidats de 2014 se sont ainsi trouvés assaillis de questionnaires de toutes sortes.

Les réunions montées par de Bange – Houdon ont pour but exclusif de recueillir les réponses préparées par les candidats. Il ne s'agit pas de réunions électorales. Aussi, la propagande, les harangues et les invectives sont-elles rigoureusement proscrites. Aucun débat n'est prévu, ne serait-ce que faute de temps, mais des demandes de précisions de la part des participants sont bienvenues.

L'association avait procédé selon la même méthode en 2008 (à Versailles seulement) lors du précédent scrutin pour les municipales. Avec un succès certain.

L'intérêt de la réponse orale est que les malentendus, sincères ou feints, sont aisément détectés et immédiatement corrigés. Une insistance peut être exercée pour réorienter le discours et obtenir une réponse plus précise. Le comportement physique du candidat (intonations, gestuelle, hésitations, etc.) révèle des aspects qui sont indécélables dans une réponse écrite, cette dernière étant d'ailleurs souvent élaborée par des sapiteurs.

Le refus de se prêter purement et simplement à l'exercice, le refus ou l'incapacité de répondre à certaines questions, sont des révélateurs en creux des plus intéressants.

Le résultat du tour de consultation, comme annoncé dans l'invitation, est la production d'un tableau synoptique rapprochant les réponses de chacun à chaque question, pour en permettre la comparaison.

logistique

Une publicité indiquant les dates et les lieux, par affiches, tracts dans les boîtes aux lettres, mailing électronique et mention sur le site internet de l'association a été effectuée fin février pour les candidats de Versailles ensemble, et mi-mars pour les candidats du Chesnay ensemble.

La municipalité de Versailles a mis des salles à disposition tandis qu'il a été impossible d'obtenir une salle municipale ou privée au Chesnay, ce qui explique que les réunions pour le Chesnay ont été, en désespoir de cause, organisées dans des domiciles privés et ont souffert d'une publicité tardive à cause de regrettables tergiversations.

Un choix de dates a été proposé à chaque candidat. Par le fait du hasard, aucun conflit n'est survenu, de telle sorte que, pour chaque candidat, la réunion a été tenue à la date qu'il avait choisie.

candidats concernés, lieux et dates des réunions

Sur les cinq candidats de Versailles, quatre se sont prêtés à l'exercice, un a refusé. Le sixième, né tardivement d'une scission avec celui qui avait refusé, n'a pas été invité parce que l'organisation était bouclée avant qu'il ne se déclare.

Sur les quatre candidats du Chesnay, deux se sont prêtés à l'exercice, deux ont refusé.

Isabelle This Saint-Jean	Le progrès pour Versailles	Hôtel de ville de Versailles	4 mars 2014
François Siméoni	Versailles Bleu Marine	Hôtel de ville de Versailles	7 mars 2014
Fabien Bouglé	Versailles Familles Avenir	Hôtel de ville de Versailles	13 mars 2014
François de Mazières	Pour Versailles	Hôtel de ville de Versailles	15 mars 2014
Benoît de Saint-Sernin	Versailles 90000 voisins	refus de se prêter à l'exercice	
Thibaut Mathieu	Versailles nous rassemble	hors délai, non invité	
Marie Durand-Smet	Le Chesnay C vous	domicile privé	17 mars 2014
Patrick Bonnehon	Le Chesnay Avenir	domicile privé	19 mars 2014
Philippe Brillault	L'équipe du Chesnay	refus de se prêter à l'exercice	
Nicolas Bronard	Pour le Chesnay ensemble à gauche	refus de se prêter à l'exercice	

méthode de restitution par écrit des réponses

Aucune réponse écrite qu'aurait émise un candidat, en dérogation à la règle, n'a été prise en considération.

Les réunions ont duré deux heures. Les réponses résultent des notes prises en séance. Le plus souvent les notes de rédacteurs différents sont disponibles et sont alors croisées.

Les réponses finalement consignées dans les tableaux sont des résumés, souvent en style télégraphique, pour la commodité du lecteur. Les préambules et les développements idéologiques qui ont pu être exprimés ne sont pas rapportés. Il en va de même pour la plupart des critiques portant sur un concurrent ou celles visant la pertinence du questionnaire.

Les réponses les concernant ne sont pas soumises aux candidats pour validation avant publication, encore moins le tableau d'ensemble.

Il s'en suit que certaines réponses sont exprimées sous une forme qui ne conviendra peut-être pas à l'un ou l'autre des candidats, ou dont il aimerait maintenant modifier la teneur. Certains pourront estimer que la restitution de leurs propos n'est pas fidèle. C'est le risque inhérent au procédé.

La présentation dans la suite de ce document est organisée en déroulant sous chaque question les réponses dans l'ordre chronologique des réunions (voir tableau ci-dessus). Il n'est pas fait d'analyse ni de commentaires. C'est au lecteur de se faire son opinion.

1 – Comptez-vous transférer de nouvelles compétences des communes vers VGP ? Lesquelles ?

IsabelleThis Saint-Jean

- Non. L'urgence est que VGP réponde à ses compétences actuelles.
- Relance économique de « la belle endormie ».
- Prendre exemple sur le dynamisme de SQY.

François Siméoni

- Non.
- Le FN ne reconnaît que 3 étages territoriaux : état, département, commune.
- VGP est une structure inutile et opaque.

Fabien Bouglé

- Création d'un grand festival annuel « Versailles baroque », en partenariat avec VGP.

François de Mazières

- Les compétences essentielles actuelles de VGP sont, en résumé sommaire : économie / transports / logement / vidéoprotection / ordures / musique.
- La loi de décentralisation en préparation ajouterait de nouvelles compétences obligatoires : tourisme / assainissement / emploi.
- Nous n'irons pas plus loin. Commençons par digérer.

Marie Durand-Smet

- D'abord travailler sur l'existant.
- Agir dans VGP en faisant jouer la « citoyenneté active » des Chesnaysiens : « boîte à idées » et enquêtes sur site internet, instauration de conseils de quartier.

Patrick Bonnehon

- Assainissement
- Environnement
- PLU
- Créer des conseils de quartier.

2 – Pour les candidats au Chesnay : quels sont les avantages et les inconvénients pour Le Chesnay de son entrée dans VGP ? Quel sera le sort de l'école de musique, de la déchetterie, de la vidéo-protection ?

Marie Durand-Smet

- Avantages : activité économique, logement, transports.
- Inconvénients : les habitants craignent qu'il y ait plus de dépenses.
- Trouver le bon équilibre entre les services rendus et leur coût.
- Ecole de musique : les critères de VGP posent un problème de qualification (diplômes) de certains personnels de celle du Chesnay.
- Déchetterie intégrée à VGP.
- Vidéo-protection intégrée à VGP.

Patrick Bonnehon

- On n'y voit que des avantages.
- L'ajustement de la TEOM n'est pas un inconvénient majeur.
- Ecole de musique : elle accueille déjà aujourd'hui des jeunes Versaillais avec participation de la Ville de Versailles. Intégrer à VGP.
- Déchetterie : son emplacement actuel, à côté de la Grande Scène, est inapproprié. Prévoir une nouvelle déchetterie intégrée à VGP.
- Vidéo-protection : intégrer à VGP.

3 – Quels sont vos projets précis de réduction des frais de fonctionnement dans votre commune et dans VGP ?

IsabelleThis Saint-Jean

- Pas de projets précis.
- Versailles n'est pas bien gérée : sous-endettement de 2 ans et 7 mois contre une moyenne de 6 ans, donc trop peu d'investissements.
- Les investissements se feront sans augmentation d'impôts.
- Ne pas toucher au millefeuille ni à la masse salariale, il s'agit d'emplois.

François Siméoni

- Réduction de l'endettement et chasse aux mauvaises dépenses.
- Contrôle des subventions aux associations (ex. de Versailles Associations qui reçoit 200.000 euros pour la « coopération décentralisée » i.e. pays étrangers)
- Pas de dépenses somptuaires.
- Réduction de masse salariale pas certaine mais réallocation de ressources humaines pour une meilleure efficacité.

Fabien Bouglé

- Ne répond pas.

François de Mazières

- La péréquation (argent pris aux communes supposées riches pour le donner aux communes supposées pauvres) rend complexes les équilibres.
- A Versailles on avait dans les services 6 directeurs généraux adjoints il y a 6 ans. On est passé à 3.
- Dans VGP, la mutualisation des services supports et de leur directeur général limite les coûts. Toutes les fonctions supports sont assurées par des agents de Versailles.
- Mutualisations ponctuelles : déchèterie de Bois-d'Arcy, bureau d'études, direction de la construction.
- A l'occasion du départ d'un directeur, fusion de services dont les compétences sont proches.
- La fiscalité de VGP n'a pas augmenté en 6 ans.
- Achat et réhabilitation du siège de VGP pour 6 millions amortis en 15 ans par l'économie d'un loyer annuel de 0,4 millions.
- Peu de changements liés à la nouvelle communauté d'agglo à 18.

Marie Durand-Smet

- Réduction des dépenses de communication municipale, notamment « TV Le Chesnay ».
- Réduction des indemnités des élus municipaux.
- Economies d'énergie sur les bâtiments publics, dans un premier temps sans frais.
- Mettre la « Grande Scène » à disposition de VGP pour augmenter son taux d'utilisation et en partager les charges.
- VGP : laisser les fonctionnaires compétents travailler. On verra plus tard.

Patrick Bonnehon

- Supprimer des postes municipaux liés aux transferts de compétences vers VGP.
- Pour VGP : à voir quand nous siégerons au conseil communautaire.

4 – Quelles actions concrètes seront les vôtres sur le CDE * et le CDT* des Yvelines ?

IsabelleThis Saint-Jean

- Pas eu le temps de s'informer en détail.
- Satory est un raté de droite, l'OIN Paris-Saclay est un succès de gauche.
- Relancer la dynamique économique sur le thème de la mobilité

François Siméoni

- Favorable au développement industriel sur Satory Ouest.
- Opposé à l'urbanisation de Satory Est où la sûreté des habitants n'est pas assurée.
- Opposé à la ligne 18 (ligne verte) tram-train : peu utile.

Fabien Bouglé

- Ne répond pas.

François de Mazières

- Le CDEY, lié à l'OIN de Paris-Saclay, permet de financer des opérations.
- Le PEM des Chantiers, dont le coût a été baissé de 47 à 20 millions, reçoit 3 millions.
- L'Allée Le Nôtre a reçu 0,8 millions.
- Egalement, des aménagements liés à Satory : rue de la Porte de Buc, voie ferrée militaire, doublement RD7.
- Le CDT en cours d'élaboration avec le CG78, la CASQY, Vélizy et l'EPPS identifiera les projets qui seront financés par le prochain CPER (Contrat de projets Etat-Région).
- Projets identifiés à ce jour : échangeur RN12/RD91, voie ferrée militaire, barreau de Buc, THNS entre Saclay et Pont de Sèvres via Jouy, Bièvres et Vélizy, TCSP sur RD36 à Châteaufort, accès au Val de Syrgie, etc.

Marie Durand-Smet

- CDT en cours d'élaboration : le Chesnay n'en fait pas partie.
- CDEY : action prioritaire pour y intégrer Le Chesnay.
- Le Chesnay est exclu du Projet Grand Paris, il est trop tard.
- Objectif général de réduire l'isolement du Chesnay, de planifier, d'avoir une vision à long terme.

Patrick Bonnehon

- Informations insuffisantes pour pouvoir se prononcer.

5 – En vous plaçant du point de vue du contribuable, quelle évolution prévoyez-vous pour les taxes locales ? La taxe sur les ordures ménagères, qui relève uniquement de VGP, censée bénéficier de la mutualisation, continuera-t-elle d'augmenter ?

IsabelleThis Saint-Jean

- Pas d'augmentation.
- Augmentation TEOM : pas étudié la question.

François Siméoni

- Objectif : baisser les taxes locales.
- L'augmentation de la TEOM n'est pas terminée : cf. projet ministériel de taxation des ordures au poids qui pénalise les familles nombreuses.

Fabien Bouglé

- Relever les taux d'abattement à 20% pour les familles de 3 enfants et plus, à 15% pour les handicapés et à 15% pour les revenus modestes.
- Opposition à la TEOM en fonction du poids des ordures, qui pénaliserait les familles nombreuses.

François de Mazières

- Sur 6 ans, l'augmentation moyenne des taxes locales a été de 1,1% par an contre 3,7% par an pendant la mandature précédente. Versailles ne mobilise que 60% de son coefficient fiscal.
- Versailles perd 2 points d'impôt en péréquation horizontale et 0,5 millions en péréquation verticale.
- Le taux moyen de la TEOM est stable depuis 2009.
- Le taux de chaque commune de VGP varie pour converger vers 5,39% qui sera atteint en 2014 sauf pour le Chesnay.
- Les études prospectives permettent d'envisager la stabilité de la TEOM sur les prochaines années.

Marie Durand-Smet

- Réduire ou au moins maintenir le niveau de la part des taxes locales contrôlée par la commune, en faisant les économies citées en 3.
- La configuration urbaine spécifique du Chesnay, favorable à une collecte aisée des ordures ménagères, a permis d'obtenir un prix bas, moins élevé que celui de VGP sur lequel il faudra néanmoins s'aligner.

Patrick Bonnehon

- Objectif : stabilité.
- On sait que la TEOM, liée aux conditions d'enlèvement favorables dans la commune, va augmenter un peu.

6 – Quelle est la capacité actuelle des crèches et des résidences pour étudiants dans votre commune ? Quel est votre programme de développement ?

IsabelleThis Saint-Jean

- Ne connaît pas l'état des lieux.
- Manquent 150 berceaux et 400 places de garderie.
- Quartiers périphériques oubliés.
- Installer des crèches près des gares.
- Démocratiser l'enseignement supérieurs et réserver le logement étudiant aux défavorisés (= « critérisation » (sic))
- Développer le logement mutualisé.
- Utiliser massivement les PLAI.
- Structures d'accueil pour étudiants étrangers.

François Siméoni

- Ne connaît pas l'état des lieux.
- Doubler les crèches.
- Favoriser les structures libres, notamment les haltes-garderies, et en ouvrir l'accès aux mères de famille qui ne travaillent pas.
- Logement étudiant : favoriser la cohabitation intergénérationnelle basée sur un contrat et un cahier des charges établis par la municipalité.

Fabien Bouglé

- Ne connaît pas l'état des lieux.
- Pas d'augmentation des crèches.
- Mieux gérer la petite enfance.
- Ouvrir des classes TPS.
- Développer le lien intergénérationnel.

François de Mazières

- Etat des lieux des crèches : 700 berceaux municipaux et 107 berceaux inter-entreprises.
- Prévision 2015 : création de 60 supplémentaires plus 60 dont 10 financés par la Ville dans l'opération Artois avec le ministère de la Défense.
- Les crèches inter-entreprises ne coûtent rien à la Ville et sont occupées à 68% par des Versaillais.
- Rappel que le coût de fonctionnement d'un berceau est de l'ordre de 15.000 euros par an.
- Développement des centres multi-accueil.
- Le taux de satisfaction des demandes de place en crèche transitant par la Ville est de 66%.
- Etat des lieux des résidences étudiantes : 268 (il y en avait 14 il y a 6 ans).
- Poursuite de la création de résidences étudiantes, avec un taux obligatoire de 25% dans les grosses opérations immobilières.

Marie Durand-Smet

- Etat des lieux des crèches : 325 berceaux publics, 240 demandes satisfaites soit pas loin de 100%.
- Etat des lieux des logements étudiants : 119 studios pour étudiants et jeunes travailleurs sont en construction en remplacement du foyer La Clairière.
- Les offres actuelles pour étudiants paraissent satisfaisantes. Voir à l'usage.

Patrick Bonnehon

- Etat des lieux des crèches inconnu, mais 40 berceaux déjà prévus.
- Il semble qu'il en manque.
- Etat des lieux résidences étudiantes : 170 studios en construction pour étudiants et jeunes travailleurs. Le Chesnay n'est pas une ville universitaire, mais elle accueille des étudiants des environs.
- Promouvoir la cohabitation intergénérationnelle.

7 – Quelle est la situation actuelle de l'offre pour les personnes âgées dans votre commune ? Quel est votre programme de développement de l'aide à domicile, du service repas, des maisons de retraites médicalisées ?

Isabelle This Saint-Jean

- Ne connaît pas l'état des lieux.
- Améliorer le service repas.
- Promouvoir la cohabitation intergénérationnelle.

François Siméoni

- Ne connaît pas l'état des lieux.
- Garder les personnes âgées le plus longtemps possible à domicile.
- Subventionner les actions de garde à domicile.
- Créer un organe municipal d'orientation pour obtenir facilement des aides à domicile.

Fabien Bouglé

- Ne connaît pas l'état des lieux.
- Identifier les personnes seules avec l'aide des maisons de quartier.
- Repas de Noël avec la municipalité.
- Faire de Versailles une famille de familles, sous la houlette du maire.

François de Mazières

- La pyramide des âges de Versailles est atypique : beaucoup de jeunes, beaucoup de personnes âgées, un creux au milieu.
- Etat des lieux :
 - a) en ville : 1150 personnes suivies par le service seniors « vie à domicile » (portage repas, téléalarme, registre personnes vulnérables, visites), 3000 cartes de transport, 2000 personnes accueillies aux manifestations (déjeuner du maire, thé dansant, mois Molière, Montansier, etc.), soutien soins à domicile, filière gériatrique, maison pour Alzheimer, halte répit, nombreux ateliers de maintien, nombreux documents d'information ;
 - b) en établissement : résidence Boëly 91 places pour revenus faibles et revenus suffisants résultant de la réhabilitation du foyer Mignot qui en comptait 69, restructuration de l'EHPAD Lépine-Providence en plateforme gériatrique 112 lits permanents et services divers, création d'une SCIC par le CCAS avec début travaux 2014 et budget de 7,5 millions par an. Environ 600 lits au total en EHPAD.
- Versailles est une ville emblématique en la matière.
- Poursuite de ce type d'actions.

Marie Durand-Smet

- Etat des lieux maisons de retraite : 2 privées : Korian et Symphoniales, 2 publiques : Chênes Verts et Chênes d'Or.
- Améliorer la gestion des établissements publics.
- Repas et autres services : copier le « service Qualité de Vie » en vigueur à Versailles, jugé exemplaire.

Patrick Bonnehon

- Etat des lieux : 2 établissements privés : Symphoniales et Korian, 2 établissements publics : Chênes Verts et Chênes d'Or.
- Promouvoir l'aide à domicile.

8 – Quelle est votre politique pour le stationnement ? Envisagez-vous une harmonisation dans VGP ?

IsabelleThis Saint-Jean

- Tarifs laissés en l'état.
- Parkings supplémentaires, notamment de dissuasion.
- Parking sous la place d'Armes.
- Harmonisation dans VGP à voir éventuellement plus tard.

François Siméoni

- Zones bleues (gratuites) pour sauver les commerces et les cinémas.
- Inciter à garer les véhicules dans les propriétés privées.
- Oui à l'harmonisation, c'est inexorable.

Fabien Bouglé

- Carte unique de stationnement pour tous les quartiers (dézonage).
- Le stationnement 15' passera à 20'.
- Test sur des stationnements 60' pour libérer des places occupées par les employés des commerces.
- Négociation avec les concessionnaires des parkings souterrains visant le stationnement gratuit le samedi après-midi.
- Places agrandies réservées aux véhicules de grande dimension des familles nombreuses.
- Stationnement pour vélos.

François de Mazières

- Le tarif résidant a été réduit de 50% en 2008 et le tarif parcmètre a été bloqué.
- Création prévue de parkings de dissuasion (Mortemets, Le Chesnay) avec rabattement vers le centre ville par transports en commun.
- Modification des horodateurs pour fonctionnement avec cartes de crédit.
- Modification du parking avenue de Sceaux (barrière) pour amélioration fluidité.
- Bornes 20' et divers aménagements en faveur des commerces et riverains.
- Pas de dézonage mais étude d'un tarif 2 zones domicile-travail.
- Place d'Armes : rapporte 3 millions soit 6 point de fiscalité, les trémies pour accès des cars seraient gigantesques et disgracieuses, pires que l'existant. L'expérience ailleurs montre que finalement les cars ne vont pas en souterrain à cause du tarif. Compromis actuel avec le dégagement total de l'axe central (statue Louis XIV vers portail).

Marie Durand-Smet

- Reprendre l'enquête faite il y a deux ans.
- Sérieux problème à Parly 2 : 1 seule place par appartement, saturation.
- Réflexion en concertation sur l'extension du stationnement payant. Les habitants s'y sont déclarés hostiles à 70%.
- Les tarifs ne seront pas augmentés.

Patrick Bonnehon

- Le stationnement au Chesnay est un point noir, les difficultés sont fortement liées au déficit de transports en commun.
- Les parkings des résidences de Parly II, dont les habitants représentent la moitié de la population, n'ont prévu à l'origine qu'un seul emplacement par appartement.
- Installer des bornes 15' réparties avec pertinence.
- Favorable à l'extension du stationnement payant pour contrer l'effet tache d'huile.
- Instaurer le paiement à distance par smartphone, mais c'est un gadget.

9 – Quelle est votre politique vis-à-vis des véhicules électriques ? Combien de bornes publiques prévoyez-vous ?

IsabelleThis Saint-Jean

- Passer les bus Phébus en hybride et en électrique.
- Bornes dans les parkings pour Autolib.
- Pas de chiffrage global des bornes.

François Siméoni

- Le véhicule électrique n'est pas une priorité à Versailles.
- Préfère la pile à hydrogène (c'est le professeur de physique qui parle).
- Autolib génère des problèmes de stationnement.

Fabien Bouglé

- Le véhicule électrique n'est pas la solution pour Versailles.

François de Mazières

- Négociation en cours avec Autolib au niveau de VGP. Peut-être 10 stations à Versailles. La ville paie au démarrage et se rembourse sur la location des places.
- Hors sujet mais à titre indicatif : Vélib coûterait 0,7 millions par an à la Ville.
- Autolib prend des places de stationnement, préférer les parkings souterrains.
- Intérêt élevé pour les véhicules électriques, mais aussi pour l'hydrogène.
- Installation (non chiffrée) de bornes électriques en plus de la vingtaine existante qui sera renouvelée.
- Versailles est citée comme un exemple de ville écologique.

Marie Durand-Smet

- Autolib s'installe en ce moment au Chesnay : 6 stations de 5 voitures ont été décidées. Coût 300.000 euros pour la Ville. Cette initiative n'est pas pertinente parce que confinée au Chesnay.
- Le bon niveau de décision et d'exploitation d'Autolib est VGP, dans le cadre d'un large réseau intercommunal de stations.
- Promouvoir le véhicule électrique en général, avec, évidemment, l'installation des bornes nécessaires.

Patrick Bonnehon

- Favorable à l'autopartage (Autolib ou autres), mais dans un réseau intercommunal.
- Autolib dans la seule commune du Chesnay, avec ses 6 stations de 5 voitures, est une hérésie, la plus proche station extérieure étant à Ville d'Avray.
- Il existe plusieurs bornes électriques sur le centre commercial de Parly II.

10 – Quels sont vos projets de développement économique et de création d'emplois ?

IsabelleThis Saint-Jean

- Dynamiser la « belle endormie ».
- Développer en particulier la recherche, avec pour finalité l'emploi.
- Miser sur les activités liées au développement durable et la mobilité.
- Artisanat d'art.
- Structure d'accueil des entreprises près des Chantiers.
- Salle de spectacle modulable de 500 places secteur Europe.

François Siméoni

- Créer des richesses.
- Défense des commerces et des cinémas (notamment grâce au stationnement gratuit).
- Poursuivre « Achetez versaillais » avec un abaissement du seuil d'achat qui ouvre droit aux bons (trop élevé pour les personnes seules).
- Pépinières à multiplier en commençant par Chantiers. L'emplacement à Moser était un mauvais choix.
- Développer les PMI sur Satory Ouest, dans la filière automobile.
- Capturer les touristes du château. En faire un grand projet à long terme.

Fabien Bouglé

- L'activité du marché irradie tout autour. Exploiter et amplifier cet effet.
- Remplacer le slogan « Achetez versaillais » par « Venez acheter à Versailles ».
- Relever le niveau du « Mois Molière » qui ne doit plus n'être que la présélection du Festival d'Avignon.
- Création du « Festival baroque » qui s'ajoutera au « Mois Molière ». En faire des manifestations élitistes et internationales avec des journées de théâtre en anglais et en espagnol. Atteindre un pouvoir d'attraction de même niveau que, par exemple, celui du Palio de Sienne.
- Coordination avec le Château et le CMBV.
- Développer le label « French Tech » pour des activités technologiques financées par l'Etat.

François de Mazières

- Le bilan de la mandature est consistant : pépinière, 500 emplois chez Blizzard, grappe d'entreprises sur le vivant, Vedécom, PS2E (Paris Saclay efficacité énergétique, Air Liquide), Safran sur l'ancien site Nortel, etc.
- Dans le cadre de VGP, toute implantation nouvelle, quel qu'en soit le lieu, profite à la communauté.
- Continuation sur les axes du soutien aux entrepreneurs, de l'installation de grands groupes, des filières d'avenir, des ZAE, création d'un regroupement au 6 avenue de Paris des structures locales autour de l'emploi et de l'insertion des jeunes

Marie Durand-Smet

- Le Chesnay est une ville-dortoir avec un réel besoin d'emploi local.
- Créer, en bonne intelligence avec VGP, un hôtel d'entreprises pour les entrepreneurs qui s'installent.
- Peu d'espace constructible. Occasion manquée des 11.000 m2 vendus aux Mormons.

Patrick Bonnehon

- Installer un hôtel de « co-working » accueillant pour une durée limitée (quelques heures ou plus) les petits entrepreneurs travaillant à domicile et ne disposant pas de locaux professionnels pour recevoir des clients.
- Encourager le commerce de proximité par des animations appropriées.
- Problème à résoudre de l'absence au Chesnay de centre-ville clairement identifié.

11 – Quelles sont vos intentions sur la mixité sociale ? Quelles mesures concrètes envisagez-vous ? Quel est votre programme de logements sociaux ?

IsabelleThis Saint-Jean

- Versailles est en retard sur la mixité.
- Retour à la politique du logement social, pas seulement étudiant.
- Recherche de locaux disponibles.

François Siméoni

- Commencer par un audit.
- Libérer les logements sociaux occupés par des personnes dont la situation a changé et qui n'y sont plus éligibles.
- La question de l'attribution est à revoir.
- Pion est un site approprié pour la construction de logements sociaux.

Fabien Bouglé

- Entretien des logements sociaux et lutte contre les troubles de voisinage.
- Sélection des bénéficiaires par rapport au risque de troubles de voisinage.
- Intervention du Comité des Droits et des Devoirs des Familles.
- Vigilance sur l'évolution des revenus des locataires afin d'assurer les rotations.
- Attraction des jeunes familles.
- Utilisation des outils financiers, et notamment du 1% patronal pour construire des logements de 4 à 6 pièces.
- Mixité intergénérationnelle.
- Logements à loyer intermédiaire.

François de Mazières

- Uniquement des opérations à taille humaine intégrées dans un environnement de logements privés.
- Le taux de logements sociaux va passer à 25%, sanctions multipliées par 5.
- Localement : 25% de logements sociaux imposé dans tous programmes importants.
- Logements pour handicapés.
- Exemples à Versailles : 8 logement en réhabilitation passage des deux Portes, 9 logements neufs à Richaud pour Versailles Habitat, 10 logements neufs rue Mermoz pour 3F, 4 logements dans une réhabilitation à Satory pour IRP.
- Démarrage en 2014-2015 de la construction de 135 logements sociaux.
- Les 1400 logements militaires de Satory n'entrent pas dans le quota.

Marie Durand-Smet

- Actuellement pas de problème de ghetto, mais faible taux de 13% de logements sociaux.
- Mener une politique active de création de logements sociaux pour tendre vers les obligations légales (20% aujourd'hui et 25% en 2025).

Patrick Bonnehon

- Pas de ghetto au Chesnay pour le moment, sauf une rue à surveiller.
- La question des logements sociaux dont le taux est exceptionnellement bas se heurte à la rareté du foncier disponible. Le Chesnay est la commune la plus dense des Yvelines. L'affaire dite « des Mormons » a neutralisé une très précieuse surface de 1 ha.
- Il faut construire des logements sociaux intégrés avec intelligence dans le tissu urbain.
- Le terrain actuellement occupé par le SGAP pourrait compter parmi les solutions.

12 – Devant l'augmentation des cambriolages et des vols avec agression, quelles mesures prendrez-vous ? Quel est votre avis sur le dispositif « Voisins Vigilants » ?

IsabelleThis Saint-Jean

- Miser sur la police de proximité.
- Sceptique sur « Voisins vigilants ».

François Siméoni

- Renforcer la police municipale.
- Recentrer la police sur la protection des personnes et des biens.
- Revenir aux balayeurs dédiés à des rues déterminées pouvant jouer le rôle de vigiles.
- Favorable à « Voisins vigilants ».

Fabien Bouglé

- Versailles n'est pas adaptée à « Voisins Vigilants ».
- Installer 75 à 100 caméras de vidéosurveillance.
- Créer un centre de sécurité urbaine pour centraliser l'exploitation des caméras.
- Apaiser la circulation automobile afin qu'elle mobilise moins de fonctionnaires de police qui seront réalloués à d'autres tâches, notamment de sûreté.
- Habiller la police de terrain avec de « beaux uniformes, peut-être historiques » (sic). Réserver des uniformes ordinaires aux agents dédiés au stationnement.
- Conserver la police montée.
- Exemple des « bobbies » britanniques.
- Pratiquer une tolérance vis-à-vis des petites infractions au stationnement. Interdire les enlèvements « inhumains » par la fourrière visant des personnes âgées ou des mères de famille qui ont dépassé d'une seule minute la durée.

François de Mazières

- Installation de 45 nouvelles caméras de vidéosurveillance en 2014.
- Création déjà décidée d'un CSU (Centre de surveillance urbain) pour surveillance 24h/24.
- Renforcement des effectifs de la police municipale (déjà 2e patrouille).
- « Voisins vigilants » est une initiative intéressante sur laquelle il faut néanmoins être prudent. A encadrer pour éviter les dérives, en synergie avec la police et avec le relais des conseils de quartier.

Marie Durand-Smet

- Mieux répartir les caméras sur l'ensemble des quartiers.
- Augmenter le nombre des caméras (une centaine actuellement).
- Augmenter les patrouilles.

Patrick Bonnehon

- Les actes de délinquance cités sont tous bien présents au Chesnay, sauf peut-être les vols avec agression.
- Il convient d'augmenter les effectifs de la police municipale qui sont très faibles (8 policiers, 1 véhicule, pas de patrouille).
- La vidéoprotection ne résout pas tout.
- Favorable à « Voisins vigilants » en liaison avec les autorités.

13 – Tolérez-vous les « mendiants roumains » professionnels ? Prendrez-vous des arrêtés municipaux pour réguler la mendicité ?

IsabelleThis Saint-Jean

- Cette manière de s'exprimer n'est pas convenable.

François Siméoni

- Prise des arrêtés ad hoc.

Fabien Bouglé

- On voit moins de « mendiants roumains ».
- Action des agents de proximité.
- Faire un audit et, si nécessaire, prendre des arrêtés.

François de Mazières

- Au regard de la loi la mendicité n'est pas un délit.
- Tous les arrêtés anti-mendicité dans les villes ont été invalidés.
- Forte tradition versaillaise de solidarité et de générosité.
- La Ville a pris des arrêtés contre : alcool, chiens, occupation statique de longue durée, proximité des distributeurs bancaires.
- Poursuite des efforts par des rondes policières.

Marie Durand-Smet

- Le problème n'existe pas pour le moment au Chesnay.

Patrick Bonnehon

- Il n'y a pas de « mendiants roumains » pour le moment au Chesnay.

14 - Les vélos (sur les trottoirs et sans éclairage la nuit), les ordures (déposées en dehors des horaires et des lieux prévus), les chiens (leurs déjections non ramassées) sont des infractions dangereuses ou des incivilités, intolérables mais impunies. Quel est votre plan d'action ?

IsabelleThis Saint-Jean

- Pacifier la cohabitation sur la voie publique.
- Réaliser de vraies pistes cyclables.
- Recours à la verbalisation envisageable.

François Siméoni

- Principe de la chaussée partagée pacifiquement.
- Rendre le trottoir au piéton.
- Verbalisations des contrevenants (vélos, chiens, ordures, etc.).

Fabien Bouglé

- Ce sera l'action essentielle des « bobbies ».
- Verbaliser seulement en cas de récidive, en dernier ressort.

François de Mazières

- Poursuite des campagnes de sensibilisation dans ces domaines.
- Les chiffres des verbalisations peuvent être communiqués.
- Poursuite de la verbalisation des infractions.

Marie Durand-Smet

- Faire preuve de fermeté.

Patrick Bonnehon

- Installer des pistes et des bandes cyclables. Il n'y en a pas en ville.
- Augmenter la police de terrain en uniforme.

15 – Quand serez-vous en mesure de dire à chaque habitant à quelle date et dans quelles conditions techniques et financière son domicile sera raccordé au réseau haut-débit par fibre optique ?

<p>IsabelleThis Saint-Jean</p> <ul style="list-style-type: none">• Tout sera terminé en 2015.
<p>François Siméoni</p> <ul style="list-style-type: none">• Ne sait pas.
<p>Fabien Bouglé</p> <ul style="list-style-type: none">• « Quand je serai maire ».
<p>François de Mazières</p> <ul style="list-style-type: none">• L'ARCEP (Autorité de régulation des communications et des postes) a désigné l'opérateur SFR pour déployer la fibre optique à Versailles.• Distinguer déploiement horizontal et déploiement vertical.• Horizontal commencé en septembre 2013. Ensuite vertical dans les immeubles de plus de 4 lots, sous réserve accord copropriétés. Desserte des étages gratuite. Terminé en 2017. Ensuite desserte des appartements payante selon opérateur choisi.• Maisons individuelles et copropriétés de moins de 4 lots : c'est la demande d'abonnement chez l'opérateur choisi qui déclenche le raccordement final sous réserve que le raccordement horizontal ait été préalablement effectué.• Promesse de fournir un plan du réseau et ses mises à jour.
<p>Marie Durand-Smet</p> <ul style="list-style-type: none">• Numéricable [câble métallique coaxial – NDLR] est correctement déployé.• On ne constate pas d'impatience particulière sur le sujet.• Poursuivre la politique actuelle de pose de fourreaux pour la fibre haut débit à l'occasion de tous travaux de voirie s'y prêtant. Le maillage, bien que discontinu, se complète ainsi progressivement.
<p>Patrick Bonnehon</p> <ul style="list-style-type: none">• L'opérateur Free s'est positionné il y a 2 ans et a abandonné. Orange l'a remplacé et a abandonné encore plus rapidement. Le déploiement de la fibre optique est actuellement bloqué.• La question est entre les mains des opérateurs.

16 - Quelles améliorations prévoyez-vous dans la gestion de l'eau, notamment l'harmonisation de la tarification ?

IsabelleThis Saint-Jean

- Harmoniser.

François Siméoni

- Harmoniser.

Fabien Bouglé

- A regarder en détail.
- L'harmonisation est souhaitable.

François de Mazières

- Une baisse de la tarification de l'eau proprement dite est en cours de négociation dans le cadre de la DSP (Délégation de service public). Mais la composante assainissement risque d'augmenter.
- Harmonisation des tarifs peu probable. Les 3 bassins versants sur le territoire de Versailles présentent des situations différentes justifiant des tarifications différentes.

Marie Durand-Smet

- Améliorer la qualité gustative de l'eau.
- Améliorer le fonctionnement et la gestion des syndicats.
- Pas de problème d'harmonisation de tarif sur la commune du Chesnay.

Patrick Bonnehon

- Il n'y a pas de problème de cet ordre au Chesnay.

17 - Pour les candidats à Versailles : comment comptez-vous régler le contentieux avec Nexity sur la ZAC des Chantiers ?

IsabelleThis Saint-Jean

- On ne dispose d'aucune information.

François Siméoni

- Ne connaît pas le dossier.
- Négociateur.

Fabien Bouglé

- D'abord consulter le dossier lorsque je serai maire.
- L'affaire passe devant le Tribunal Administratif en avril.
- Supprimer le hangar Sernam transformé en salle de spectacle indigne de Versailles.

François de Mazières

- La ZAC des Chantiers dont Nexity était concessionnaire a été annulée par une délibération du conseil municipal en 2011. La Ville est devenue propriétaire des terrains et a repris la main.
- Le projet initial était affreux. Même le promoteur l'a reconnu.
- Nexity a présenté un recours contentieux indemnitaire d'environ 30 millions décomposé en :
 - a) 4,5 millions engagés pour l'étude de conception,
 - b) perte de marges potentielles sur l'opération à réaliser, mais n'était titulaire d'aucun permis de construire donc encore moins purgé de recours.
- La justice ne donne en général droit qu'à l'indemnisation de préjudices reposant sur des dépenses réelles (partie a) et non des manques à gagner hypothétiques (partie b).
- Le recours de Nexity, qui n'est qu'indemnitaire, ne gêne pas la poursuite de l'opération.
- L'opération, y compris provision pour indemnisation de Nexity, ne coûtera au final que 20 millions au lieu de 47 millions dans sa configuration initiale.
- Appels d'offres très prochainement. Echéances de réalisation : pôle multimodal en 2016, salle de spectacle en 2017, espaces bureaux-logements en 2020.

18 – Quelle garantie pouvez-vous présenter que votre programme est crédible et compatible avec la maîtrise budgétaire ?

IsabelleThis Saint-Jean

- Nos 70 propositions passent toutes dans le budget municipal.

François Siméoni

- Je gèrerai en « bon père de famille » que je suis.
- Réduction de l'endettement et création de richesse.

Fabien Bouglé

- Gestion « en bon père de famille ».
- Les impôts locaux ne seront pas alourdis sauf s'il faut éponger les pénalités de la ZAC des Chantiers.
- L'équipe « Versailles Familles Avenir » est compétente : elle ne comporte aucun énarque.

François de Mazières

- Nous venons avec un bilan.
- On a fait ce qu'on avait dit qu'on ferait.
- Entre 2008 et 2014 les taux des taxes locales ont été maîtrisés comme jamais, la dette a été réduite de 66 à 57 millions et elle représente 650 euros par habitant contre 1300 en moyenne pour les villes comparables.
- Une gestion très attentive a permis d'augmenter la capacité d'autofinancement de 10 millions à 13 millions.
- 20 millions sont consacrés chaque année à l'investissement dont 10 millions à des projets nouveaux.
- L'offre de services s'est étoffée malgré le désengagement de l'Etat, et continuera de progresser : crèches, sports, culture, seniors, etc.
- Tous les engagements sont raisonnables et faisables. Pas de « y a qu'à, faut qu'on ».
- Objectif : poursuivre en limitant toujours la pression sur les familles versaillaises.

Marie Durand-Smet

- Notre programme ne présente aucune extravagance.
- Notre binôme de tête affiche additionne : deux implantations anciennes au Chesnay, deux expérience d'élus de la commune (conseiller d'opposition et maire adjoint), deux fortes expériences de vie active (consultant et chef d'entreprise) exposée aux contraintes du réel, deux statuts de famille nombreuse.

Patrick Bonnehon

- En mettant fin aux dépenses inutiles voire somptuaires (véhicules de fonction, réception pour les vœux du maire, Le Chesnay TV, etc.) on dégagera des crédits qui seront réalloués aux développements énoncés.
- La liste candidate compte des personnalités issues du monde du travail, expérimentées et compétentes pour la conduite des affaires : banquiers, anciens DG, DRH, etc.

19 – Question libre au choix du candidat – dans la mesure où le temps le permettra

(il a parfois été nécessaire d'expliquer que c'est au candidat qu'il est proposé de se poser à lui-même, une question dont il regrette qu'elle n'ait pas figuré dans le questionnaire)

IsabelleThis Saint-Jean

La question aurait porté sur la culture mais n'a pu être traitée faute de temps.

François Siméoni

Question : quel intérêt peut-on trouver à la candidature d'un représentant du FN ?

Réponse :

- Comme maire : faire de cette grande commune un laboratoire.
- Comme conseiller municipal : accès aux dossiers pour en contrôler la bonne gestion.
- Représenter à l'échelon local les idées d'un grand nombre de Français.

Fabien Bouglé

Question : non formulée

Réponse :

- Nous vivons des heures graves de destruction des familles et devons être des résistants.
- La ville historique de Versailles doit se poser en rempart emblématique.
- Grand coup de balai pour évacuer les politicards.

François de Mazières

néant

Marie Durand-Smet

Question : pourquoi se présenter en binôme ? [Marie Durand-Smet, Louis-Marie Soleille – NDLR]

Réponse :

La parité, la complémentarité et l'addition des énergies sont une force.

Le maire sera Marie Durand-Smet.

Patrick Bonnehon

Question : de quoi sommes-nous porteurs ?

Réponse :

- Refus de la politique politicienne.
- Pas d'ambition autre que le bien de la ville du Chesnay.
- Dénonciation de « l'affaire des Mormons » tant sous l'aspect de la privation du terrain de 1 ha dont on avait grand besoin que sous l'aspect de l'introduction au Chesnay d'une communauté de cette nature dont, en plus, la présence n'aura aucune retombée positive.